

essive, mais 0.30 (japonais) et 4.65 (anglais) ; les jaquettes 2 la douzaine (Japon) et 5,60 (Anglais) ; les pendules du Japon 4 1/2, les mêmes de fabrication anglaise 8.50 ; les miroirs 0.60 et de 1 à 1.25 la douzaine, les mailles 3 1/2 et 12 la pièce.

Le Japon produit encore et exporte le papier de tous genres, les articles en cuivre, le fil de fer, les savons, la bière, des eaux minérales, des cotonnades, des boutons de métal, de la bonneterie, des lampes à pétrole, du charbon. Quant aux frais de production ils sont très faibles et ne peuvent se comparer à ceux des autres nations.

Un rapport consulaire anglais de 1893 indique comme moyenne des salaires 17 sen 4 pour les hommes et 8 s. 9 pour les femmes pour une journée de travail de 11 h. 1/2 avec quelques interruptions pour les repas ce qui équivaudrait à un peu plus de 46 et 23 centimes de notre monnaie française. La fabrique de Kanegasaki qui occupe 35,000 métiers travaille nuit et jour avec 2,400 hommes et 3,700 femmes. Sur les 12 heures de travail, 40 minutes sont accordées au repas et 15 minutes à l'échange des vêtements d'atelier à la fin de la journée. Le salaire des ouvrières de la fabrique est de 4 1/2 à 4 9 s (environ 11 cents 1/4 à 47 1/2).

D'après le même rapport, il existait en 1893, au Japon, 345,470 métiers ayant produit, pendant le 1er semestre de l'année, 43,853,475 liv. de filés pour 52,496,458 liv. de coton.

En s'appuyant sur ces renseignements, les journaux qui les ont reproduits mettent en garde le commerce allemand contre les illusions auxquelles pourraient donner naissance les événements qui viennent de se passer dans l'Extrême-Orient au point de vue de l'expansion des transactions européennes.

Les producteurs allemands paraissent néanmoins se rendre compte que les succès militaires obtenus par les troupes du mikado et l'indemnité de guerre qui sera versée par la Chine dans le Trésor de Tokio fourniront au Japon les moyens de donner un essor considérable à son industrie et que ce pays sera, par suite, forcément amené à demander à l'Europe l'outillage qui lui est nécessaire pour développer sa production et son commerce. Sans aucun doute,

sur les opérations qui ont amené le rappel du lieutenant-colonel Montell et de sa colonne.

Nos troupes faisant en moyenne 30 kilomètres par jour arrivèrent le 27 février à Satama-Soukoro, à 180 kilom. de Kong. Le 3 mars, le capitaine Marchand envoyé en avant rencontre à Laïbaro les Sofas de Samory ; le 7 mars le lieutenant-colonel Montell qui s'était aussitôt mis à la poursuite des bandes de Samory, enleva Sokala-Dioulassou.

Samory, revenu de sa surprise et pour à leur connaître nos forces, engagea des négociations, offrant de se soumettre si on lui laissait le pays de Kong. Le 13 mars, il fit savoir au colonel que la fuite allait recommencer.

Ses bandes entourant Sokhala-Dioulassou, il faisaient, de toute nécessité, revenir sur notre base d'opérations. Le butin que nous avions fait fut incendié et le 14 au matin, la colonne fonça sur les Sofas. C'est au village de Sokala, au milieu du combat, que Montell fut blessé au genou. Les Sofas furent reculer et la colonne prit la direction de Satama-Soukoro. Samory se lança sur ses traces et alors commença une série ininterrompue de combats.

Le 15 mars ce fut à Dabakala ; le 16, à Kotoia, à Tagouano, à Farako, à Taleldougou, à la rivière Bey. C'est dans ce dernier combat que le fameux Sékouba fut tué. Le 17 mars, on combattit encore à Goussaladougou et, à dix heures du soir, on atteignait enfin Satama-Soukoro.

Nos soldats étaient à bout de forces. Impossible de se maintenir à Satama-Soukoro où les attaques de Samory eussent bientôt épuisé les 40,000 cartouches et les 80 coups de canon dont on disposait encore. En outre le pays était en plein mouvement sillonné par des troupes d'indigènes qui fuyaient les Sofas.

Le 23 mars, la colonne se replia sur Kouadiokoff où elle arriva le 27. Là était le commandant Caudrelier qui avait pour instruction d'essayer de protéger Kong avec les compagnies qui n'avaient pas pris part à la marche sur Kong ; une semblable campagne eût conduit à un désastre, Samory ayant cantonné ses troupes sur les bords de la rivière Nzi, à mi-chemin entre Kouadiokoff et Satama.

On se borna donc à laisser deux sections d'infanterie et une section d'artillerie avec deux canons dans le poste de Kouadiokoff, et tout le monde revint à Toundi, Montell souffrant de plus en plus de sa blessure, le commandant Pineau et le capitaine Barattier malades, presque tous les officiers hors d'état de continuer la campagne.

Le commandant Caudrelier resta dans le pays pour organiser les forces destinées à occuper les postes que les colonies a envoyés. Contra télégraphique au Trésor de

Paris, 23 mai. — Un fait ignoré, mais que nous pouvons certifier aujourd'hui, c'est que le fonctionnarisme à outrance, qui étouffe au Tonkin toute initiative privée, et le développement des affaires commerciales et industrielles a causé un retard de vingt-six jours dans les paiements du Trésor colonial.

Le personnel lui-même ne recevait pas l'intégralité de sa solde, et les négociants et entrepreneurs ne pouvaient obtenir la moindre avance de la Banque d'Indo-Chine.

L'inquiétude augmentait tous les jours de la fin d'avril et la situation devenait très menaçante, lorsque M. Le Myre de Vilers reçut la dépêche suivante : « Protectorat a suspendu paiement. Situation fort grave. Nombreuses faillites à craindre. Interpellation nécessaire et urgente. »

La réponse ne s'est pas fait attendre. Le ministre des colonies a envoyé l'ordre télégraphique au Trésor de

La situation financière au Tonkin

(Handels Museum.)

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

L'assemblée générale annuelle du syndicat mixte de l'industrie roubaisienne. — Dimanche à neuf heures, on se rend à l'église, le seul endroit où les uns qui soit à tous sans appartenir à personne, étant la demeure de Celui qui ne connaît les inégalités sociales que pour demander compte à chacun de la façon dont il accomplit son ministère, ainsi que le dira plus tard le prédicateur avec tant d'à-propos et de religieuse gravité. L'office divin consiste en une messe basse que rehaussent cependant des chants doctes et l'exécution sont appropriés à la solennité de la circonstance ; parout ailleurs que dans le Nord, où depuis longtemps le culte des arts, de la musique notamment, a cessé d'être le privilège de certaines classes, on aurait peine à croire que des ouvriers puissent faire exclusivement les frais d'une audition comme celle dont St-Jean-Baptiste était hier le théâtre. Il faut mentionner surtout les solistes, M. Hubert Victor et M. Jules Carpentier, en qui l'on retrouve, avec des progrès constants, l'ancien lauréat du Conservatoire ; choristes et solistes ont du reste été merveilleusement soutenus par le jeu artistique et savant de l'organiste, M. Roslicher.

A l'évangile, le R. P. Pascal, qui officiait, a su, comme il en a coutume, trouver les paroles qui convenaient à la circonstance. Il a recommandé la vigilance sur soi-même, la prière, mais par-dessus tout la vertu qui couronne toutes les autres et sans laquelle toutes les autres sont stériles, à savoir la Charité ; non pas la charité qui se borne à faire l'aumône, mais celle qui incline vers le prochain et qui porte à se dépenser soi-même ; cette charité assez généreuse pour nous donner la force d'accomplir, comme Dieu le désire, le ministère qu'il nous a réparti, car inégales sont nos fonctions sociales, mais égale est la justice de Dieu pour apprécier la façon dont nous les aurons remplies.

On quitte St-Jean-Baptiste et ses alentours qui sont si agréables, pour se rendre à la gare.

Le cortège, précédé de la fanfare *La Paix*, des porteurs de couronnes et du corbillard, contenant le cercueil recouvert d'un drap rouge, était nombreux. Quatre à cinq mille personnes ont, en effet, suivi le convoi.

Immédiatement derrière la fanfare marchaient les porteurs de couronnes. Douze ont été offertes. En voici la désignation :

A Victor Poulain, conseiller municipal, ses amis personnels. Cette couronne était portée par MM. Charles Sismone et Cnudde, conseillers municipaux.

La *Libre-Pensée*, d'un de ses membres, la section roubaisienne du Parti ouvrier, à Victor Poulain.

Un autre ami regretté, le « Parti Ouvrier Tournaisien ». Le *Journal l'Égalité* au citoyen Victor Poulain. Le groupe socialiste de l'Épave, à leur regretté camarade, Victor Poulain. Les ouvriers du Parc Barbieux, à leur regretté camarade, Victor Poulain. Les éboueurs, à leur

« Courage donc, messieurs, et tous plus que jamais à l'œuvre, sans présomption, comme sans défaillance. X... » L'avenir est au syndicat mixte !

L'enterrement civil du citoyen Victor Poulain, conseiller municipal. — L'enterrement du citoyen Victor Poulain, conseiller municipal de Roubaix, dé-

cedé mercredi, a été, dimanche, l'occasion d'une manifestation organisée et par le parti socialiste, et par la *Libre-Pensée*.

La fanfare *La Paix*, partie du local, boulevard de Belfort, à 3 heures 1/2, a joué un pas redoublé en passant devant l'Hôtel de Ville, sur le peron duquel se trouvait le Maire de Roubaix, entouré de plusieurs de ses adjoints et des membres du Conseil municipal.

La fanfare était précédée de la bannière rouge en deuil. La municipalité a suivi, à distance, la musique, qui s'est rendue au domicile du défunt, rues de Rome et d'Italie, où a eu lieu la levée du corps.

Stations trois heures et demie, une foule compacte stationnait aux abords de la maison mortuaire, ainsi que dans les rues de Mouveaux, du Grand Chemin, de l'Alma, de Naples et place de la Gare.

Le cortège, précédé de la fanfare *La Paix*, des porteurs de couronnes et du corbillard, contenant le cercueil recouvert d'un drap rouge, était nombreux. Quatre à cinq mille personnes ont, en effet, suivi le convoi.

Immédiatement derrière la fanfare marchaient les porteurs de couronnes. Douze ont été offertes. En voici la désignation :

A Victor Poulain, conseiller municipal, ses amis personnels. Cette couronne était portée par MM. Charles Sismone et Cnudde, conseillers municipaux.

La *Libre-Pensée*, d'un de ses membres, la section roubaisienne du Parti ouvrier, à Victor Poulain.

Un autre ami regretté, le « Parti Ouvrier Tournaisien ». Le *Journal l'Égalité* au citoyen Victor Poulain. Le groupe socialiste de l'Épave, à leur regretté camarade, Victor Poulain. Les ouvriers du Parc Barbieux, à leur regretté camarade, Victor Poulain. Les éboueurs, à leur

soir, à l'Hippodrome de Roubaix, sur la question importante des habitations à bon marché.

« Les places de pourtour, de 1re et 2e galerie sont à leurs dispositions.

« La conférence ayant un caractère privé et l'entrée étant gratuite, chaque famille ou groupe pourra y assister muni d'une seule convocation que l'on peut se procurer gratuitement au « Sans-Souci », local de la société.

« La *Ruche Roubaisienne* étant fondée sous le patronage de la Société française d'habitations à bon marché de Paris dont M. Georges Picot est le vice-président, ses membres tiendront à honneur de procurer à l'éminent orateur un auditoire nombreux et sympathique.

« La « Ruche Roubaisienne » invite à cette conférence tous les groupes de Roubaix intéressés à la question des habitations économiques et se met à leur disposition pour leur procurer l'entrée de la salle. »

Postes. — On nous prie d'insérer la note suivante : « Le transport des dépêches postales entre le nouveau bureau succursale de la Poste aux Chênes et la gare de Roubaix est mis en adjudication. Consulter l'affiche apposée à l'entrée du bureau central des postes, rue Nain. »

Un vol, rue d'Inkermann. — Un vol a été commis, samedi après midi, rue d'Inkermann, dans les circonstances suivantes : Mme Hughe, marchande de beurre, après avoir fait quelques courses en ville, avait déposé, sur son comptoir, une sacoche contenant quarante francs. Elle s'était ensuite absentée quelques instants pour donner à manger à son cheval. A son retour dans son magasin, Mme Hughe n'a plus retrouvé sa sacoche. Elle a porté plainte à M. Broigne, commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

Un sous-officier déserteur qui se constitue prisonnier. — Un homme, disant se nommer François Lamandour, se présentait, samedi, à 10 heures du soir, au poste de police de sûreté, à Roubaix, et déclarait avoir quitté, depuis le 1er janvier, son régiment, le 155e de ligne, en garnison à Larouville, où il était sous-officier rengagé :

François Lamandour, qui est né à Brest, et exerce